



Liste des candidats admis à se présenter à chaque épreuve aux fins d'obtention d'un certificat de spécialisation

Droit immobilier, droit des baux

KESSER Marine

MUSLIN Hélène

Sous réserve de paiement des frais d'inscription dans le délai imparti. Tout défaut de paiement entraîne la non-recevabilité de la candidature pour la session 2025 des certificats de spécialisation